

Actualité de la FNAME : <http://fname.fr>

Contact : fname@fname.fr

Adresse postale : FNAME

Allée Antide Boyer

13400 - Aubagne

Mise à jour : 06/07/2012

FNAME

FEDERATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS DE
MAÎTRES E



Spécificité des Maîtres E

Le « maître E », s'il tient évidemment compte de la globalité de l'enfant, travaille surtout sur le versant pédagogique c'est à dire sur la question des procédures et des difficultés d'apprentissage de l'élève.

Après un temps d'observation et d'analyse, il élabore des *projets individuels d'aide*, se situant ainsi dans une perspective d'aide à une personne et non à un groupe.

Ces projets sont contractuels entre l'enfant, l'enseignant, la famille, et le maître E. Ils nécessitent une évaluation et des bilans réguliers, une recherche constante d'ajustements permettant d'accompagner et de favoriser l'évolution de l'élève.

Il travaille cependant avec différents groupes d'élèves, utilisant les interactions (entre pairs et avec l'adulte) comme outil privilégié.

Des aides individuelles sont aussi proposées dans des circonstances particulières adaptées.

Le travail du maître E n'est pas du renforcement pédagogique, ni du soutien, c'est une aide à l'apprentissage (**pourquoi j'apprends, comment j'apprends**) dans un souci constant d'explicitation des exigences de l'école et d'amener l'élève à construire du sens. Il se caractérise donc par un entraînement à :

- ⇒ verbaliser et expliciter les situations et les actions (prise de conscience et décentration)
- ⇒ mentaliser

et il concerne la structuration de la pensée :

- ⇒ repères fondamentaux (espace, temps,...)
- ⇒ opérations logico-mathématiques
- ⇒ langage oral et écrit

Le maître E utilise souvent une pédagogie de détour, dans un cadre de **re-médiation**. Il souligne le rôle utile de l'erreur, permet d'apprendre à relativiser et à l'utiliser pour progresser. Il a également comme objectif le renforcement de la confiance chez l'enfant.

Outre ce travail d'aide directe à l'élève, Le maître E remplit un rôle de **médiation** et de coordination au sein de l'école, avec les différentes personnes concernées par la difficulté de l'enfant (lui-même, l'enseignant, la famille, les autres membres du RASED, les services extérieurs,...). Il est formé à la conduite d'entretien, et est tenu à un devoir de confidentialité.

Le maître E s'attache également au développement de la prévention:

- ⇒ primaire (aux cycles 1 et 2, pour éviter l'apparition de l'échec).
- ⇒ secondaire (aux cycles 2, voire 3, pour éviter la marginalisation ou l'exclusion).

L'aide "E" nécessite un "**espace E**", c'est à dire un local décent, du matériel, des crédits de fonctionnement et de déplacement.

L'aide spécialisée à dominante pédagogique requiert une spécialisation professionnelle, et donc une **formation** (initiale et continue) de qualité, s'appuyant sur des apports théoriques précis. Cette formation ne peut être conçue comme un simple "accompagnement" (ou compagnonnage), elle nécessite des temps de recul et d'analyse sur les pratiques, avec des formateurs reconnus, et doit représenter un volume horaire conséquent. Ceci pour gage de cohérence au niveau national.

Les champs de nos référents théoriques et de nos missions sont établis par les "référentiels de compétences du maître E" de 2004 (BO spécial n°4 du 20 février 2004 - circulaire n° 2004-026 du 10 février 2004) dans lesquels la FNAME se reconnaît.